



## Agence Française de Développement

### Atelier technique du 29 mars 2006 : «Migrants, acteurs de développement»

L'AFD en partenariat avec le Forum des organisations de solidarité internationales issues des migrations (FORIM) et la collaboration du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) a organisé le 29 mars dernier, un atelier technique sur le thème : **« migrants, acteurs de développement »**. Une soixantaine de participants issus d'horizons divers : institutions bancaires comme la Banque de France, la Société Générale ou la Caisse d'Epargne, mais aussi l'organisme Money Gram, le Fonds catalan ou le Ministère des Affaires Etrangères ont participé à cet atelier. **Quelles sont les attentes des migrants vis-à-vis des infrastructures financières ? Comment les transferts de fonds des migrants peuvent-ils participer au développement local ? De quelle façon les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds peuvent-ils financer les initiatives locales des migrants dans leur pays d'origine ?** Ce sont autant de pistes de réflexion qui ont rythmé les débats de la journée. Chacun dans son domaine a pu ainsi soulever les différentes problématiques liées à son secteur d'activité et enrichir les débats par sa propre expérience en ce domaine. C'est sur une note optimiste des nouveaux défis à relever pour les années à venir que s'est achevé l'atelier.



*Débat dans la salle Jacques Alliot de l'AFD*



*Chansamone Voravong,  
président du FORIM*



*Du temps de réflexion au temps de parole*



**Agence Française de Développement**

**Atelier technique du 29 mars 2006 :**

**«Migrants, acteurs de développement »**



## **Programme**

### Matinée

---

8h30 – Accueil des participants et café

9h00 – Introduction par Jean-Michel Debrat, directeur général adjoint de l'AFD

9h15 - Présentation du Forim par Chansamone Voravong, président de la fédération

9h30 - **Séance présidée par Jean Michel Debrat**

9h30 - Présentation générale du sujet par Jean-Louis Vielajus du CFSI

10h00 - Débat

10h45 – Pause café

11h00 – Présentations d'expériences en cours :

Projet de codéveloppement au Sénégal par Mustafa el Hafer du Fonds catalan

Fonds de solidarité prioritaire de codéveloppement au Mali par Olivier Kabba, assistant technique du projet

« Implication des migrants pour le développement local dans le sud du Maroc » par Jamal Lahoussein de l'association Migration et développement

11h45 – Suite du débat

12h30-14h - Buffet

---

### Après midi

---

14h - 3 groupes de travail technique

1. **Transferts de fonds – Infrastructures financières** (animé par Martha Stein-Sochas du département systèmes financiers et développement du secteur privé à l'AFD et Emmanuel de Cazotte de ICSF)
2. **Canaliser les transferts pour le développement local** (animé par Jean-Jacques Moineville, directeur du département Afrique de l'Ouest à l'AFD et Yéra Dembele, secrétaire général du Forim)
3. **Financement des initiatives privées dans les pays d'origine** (animé par Luc Rigouzzo du département systèmes financiers et développement du secteur privé à l'AFD et Jean-Yves Rouchy de la Caisse nationale des caisses d'épargne et de prévoyance)

16h15 – Restitution des ateliers, animée par Jean-Pierre Barbier directeur du département Méditerranée et Moyen Orient à l'AFD

16h45– Clôture de la journée par Jean-Michel Severino, directeur général de l'AFD, Jean-Christophe Deberre, directeur de la direction du développement et de la coopération technique du MAE et Chansamone Voravong, président du Forim

17 h      Cocktail



## **Synthèse des sujets des groupes de travail**

### **Le groupe N°1 - Transferts de fonds – Infrastructures financières**

Les premières pistes de réflexion ont conduit à envisager une problématique rattachée à la diversification de l'offre et à la baisse des coûts des produits financiers existants aujourd'hui sur le marché.

Les questions suivantes pourront être traitées :

Quelles sont les attentes réelles des migrants ?, quel intérêt à la bancarisation de l'informel ?

Les transferts de fonds des migrants : « marché potentiel pour les banques ou problème à gérer ?

Quelle réglementation pour l'évolution du secteur ?

Rôle des institutions de microfinance dans le réseau de canalisation et de distribution des fonds ?

Place des nouvelles technologies et des solutions innovantes (téléphone mobile, carte de paiement, internet) ?

Quelle est la place des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds dans cette problématique ?

### **Groupe N°2 – Transferts de fonds et développement local dans les pays d'origine**

Cette question assez débattue, car l'argent des migrants constitue d'abord une épargne privée, pourra mériter un commentaire sur la justification de l'intérêt de la coopération française pour l'établissement de liens entre l'APD et les flux financiers appliqués sur le terrain, fonction sans doute des géographies, des secteurs, des partenaires locaux.

La question de l'articulation entre les migrants et les autorités locales dans les pays d'origine pourra alors être étudiée selon le cas de figure où la décentralisation est effective et les collectivités locales reconnues comme interlocuteur, celui où elles ne le sont pas, les migrants préférant alors réaliser leur projet en direct.

De ce premier sujet, découleront les problématiques suivantes : la pérennisation des projets de développement local, l'implication dans la programmation budgétaire ou technique des collectivités, le rôle des bailleurs de fonds des partenariats locaux avec les structures de la société civile locale, et celui des coopérations décentralisées, les dispositifs à mettre en place...

### **Groupe N°3 - Financement des initiatives privées dans les pays d'origine**

L'articulation entre la mobilisation de l'épargne dans le pays d'accueil, l'octroi de crédit pour investir dans le pays d'origine et les systèmes de garantie sera étudiée, en particulier, dans les cas d'investissement immobilier et de développement des entreprises (création, expansion...) qui sont des destinations importantes de l'épargne des migrants.

Une réflexion sera également conduite sur le rôle des différents acteurs et notamment celui des bailleurs de fonds et des opérateurs financiers (banques, institutions de microfinance, ...). Elle pourra s'appuyer sur une discussion des projets présentés en annexe (PMIE, fondation Intent) et l'expérience des participants.